

TAXE D'APPRENTISSAGE

lundi 16 septembre 2019, par [Nicolas BERNARD](#)

Vous pouvez nous affecter votre versement à la TAXE D'APPRENTISSAGE !!!

En remplissant le formulaire annuel de votre organisme collecteur agréé avant le 1er mars 2019 en nous identifiant sous le Code UAI ou RNE :

0840116V

MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DES EQUIPEMENTS PEDAGOGIQUES DE NOS ELEVES DE SEGPA.